**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 5 (1959)

**Heft:** 12

**Artikel:** Appel en faveur des sinistrés suisses de la catastrophe de Malpasset-Fréjus

**Autor:** Micheli, Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-849254

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Appel en faveur des sinistrés suisses de la catastrophe de Malpasset-Fréjus

**La catastrophe de Malpasset-Fréjus a suscité en Suisse un vaste mouvement de solidarité. Les autorités, diverses organisations ainsi que de très nombreux particuliers ont fourni des secours et offert leur aide.**

**De leur côté, les Suisses de France ont tenu à s'associer aux actions entreprises et ont participé ou participeront encore aux collectes organisées pour les sinistrés ; je sais que je n'ai pas besoin de recommander celles-ci à leur générosité.**

**Ils ignorent cependant peut-être que parmi les victimes se trouvent des ressortissants suisses, en faveur desquels je voudrais leur adresser un appel particulier :**

M. et Mme Edouard Hauser, morts en laissant trois enfants, dont un garçon mineur ; celui-ci est actuellement en apprentissage à Saint-Gall et ne pourrait le terminer sans une aide pécuniaire ;

M. et Mme Paul Beaulieu et leurs deux filles mineures, qui ont perdu tous leurs effets personnels ; ils doivent se rééquiper entièrement en vêtements, linge de corps et de maison ;

M. et Mme René Charles Maire, qui hébergent un père âgé et qui ont également tout perdu.

**Je suis sûr que tous les Suisses de France seront émus de compassion en apprenant le malheur qui frappe ces trois familles et tiendront à leur apporter une aide. J'invite donc ceux qui voudront soulager dans une certaine mesure ces épreuves à verser leurs dons au Consulat Général de Suisse à Marseille, 7, rue d'Arcole (Compte de Chèques Postaux 234.83 ou par chèque bancaire libellé à l'ordre du Consulat Général) avec la mention : « Pour les sinistrés suisses de Fréjus ». La Société Suisse de Bienfaisance de Marseille a déjà distribué 200.000 francs aux sinistrés pour leur permettre de se procurer les effets de première nécessité ; la Société Helvétique de Bienfaisance de Paris vient d'y ajouter un premier don de 200.000 fr.**

**Pierre MICHELI**
*Ambassadeur de Suisse*